

## [ACTUALITES PRODUITS]

### Règlementation spécifique

#### **Aliments pour animaux : un nouvel objectif nutritionnel particulier**

Un nouvel objectif nutritionnel particulier a été ajouté à la liste des objectifs nutritionnels particuliers des aliments diététiques pour animaux par un arrêté du 29 septembre 2011. Il s'agit du soutien du métabolisme des articulations en cas d'ostéoarthrose chez les chiens et chez les chats. Cet objectif nutritionnel particulier était déjà prévu dans le Règlement n°1070/2010 du 22 novembre 2010.

---